

# Manuel Kendris 2016/2017

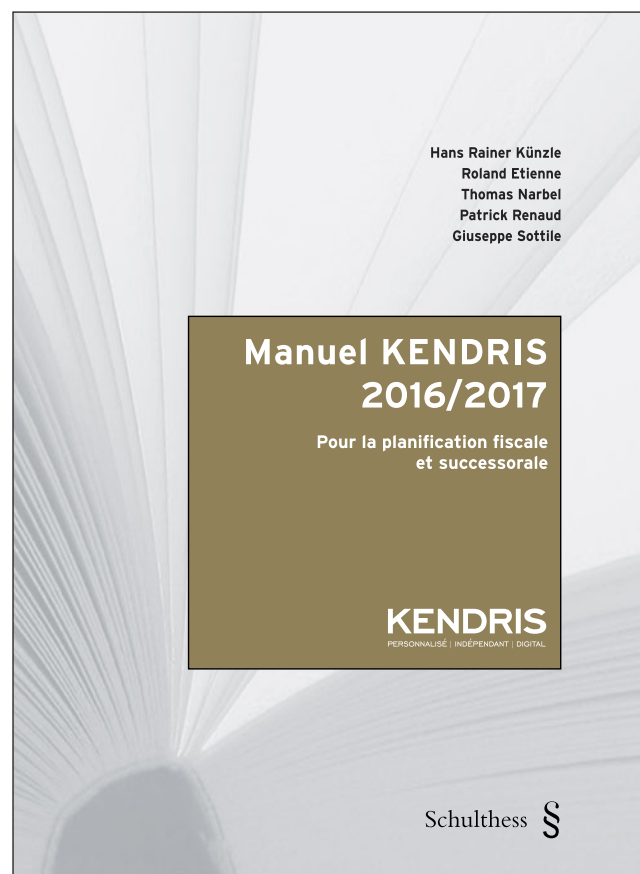
Le nouveau manuel Kendris pour la planification fiscale et successorale est désormais disponible.

La nouvelle version du Manuel Kendris contient désormais, dans le chapitre A, à côté des montants d'impôts, les taux globaux et marginaux. Le chapitre D concernant l'imposition des prestations en capital de la prévoyance professionnelle comprend les cotisations applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. S'agissant des intérêts de retard et rémunérateurs, certains cantons ont, à l'instar de l'IFD (dès 2017), décidé (déjà à partir de 2016) de limiter voire de supprimer les intérêts rémunérateurs. Les taux d'intérêt actuels se trouvent dans le chapitre I. La partie relative à la fiscalité de certains pays étrangers a également subi de nombreuses modifications et les taux d'imposition ont été actualisés.

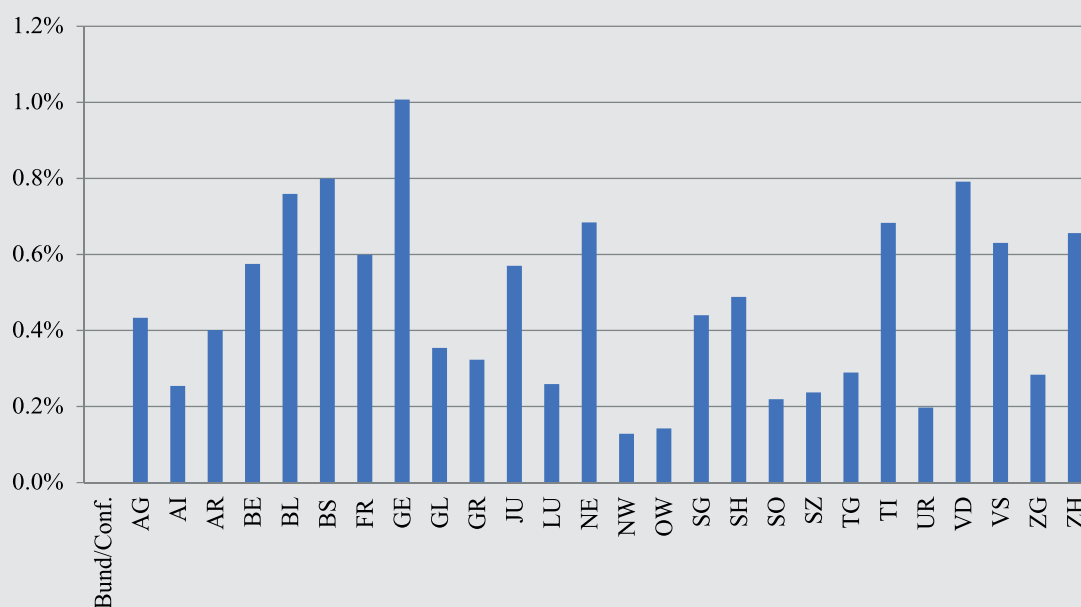
Dans la *partie Droit*, nous avons apporté de petites adaptations en matière de droit successoral concernant l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, le Liechtenstein, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis (New York)

Le Manuel Kendris 2016/2017 est publié chez Schulthess Médias Juridiques SA (Zurich) et il est disponible dans les librairies. Il peut être commandé sur un lien sur le site de Kendris.

[www.kendris.com](http://www.kendris.com)



## Grenzsteuersatz Vermögen / Taux d'imposition marginal sur la fortune 2016



Die Grenzsteuersätze beziehen sich auf die Kantonshauptorte und entsprechen dem maximalen Wert bzw. dem Wert bei einem Vermögen von 100 Mio. Franken. / Les taux d'imposition marginal se réfèrent aux villes principales des cantons et correspondent à la valeur maximale et/ou à la valeur lors d'une fortune de 100 millions de francs.